

# Assemblée générale "Les rêves d'Audrey"

## Mardi 18 juin 2013 à 20h00

### Procès-verbal

Bonsoir à tous et merci d'avoir répondu présents à notre invitation.

Ce soir est l'occasion de faire le bilan de l'activité de l'association depuis la dernière Assemblée générale qui a eu lieu en 2012.

Nous souhaitons excuser Mme BIGNON et M. CLEMENT qui n'ont pu être présent ce soir.

Avant toute chose, nous tenons à faire un petit historique de notre association pour les personnes qui ne la connaîtraient pas.

Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St-Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour le 18 avril 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

L'association s'était alors donnée les missions suivantes:

- réaliser les rêves d'Audrey ;
- lui apporter un soutien au quotidien ;
- aider la recherche pour lutter contre cette maladie.

Après le décès d'Audrey en février 2010, l'association avait dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions qui ont été validées lors de l'assemblée générale du 20 mai 2010 : continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés et engager une action toujours à destination des enfants mais d'un point de vue plus local.

Le bureau souhaite ensuite se présenter à l'assemblée puis suivra le bilan de l'année écoulée.

#### **1. Présentation du Bureau**

Vice-présidente : Laurence CHETAILLE,

Trésorière : Valérie FOURCAUD

Vice-trésorière : Myriam DORMOY,

Secrétaire : Isabelle COMTE,

1<sup>ère</sup> vice-secrétaire: Bénédicte CHEVALIER,

2<sup>ème</sup> vice-secrétaire: Laurence QUELIN,

Président : Sébastien GROUILLER.

## **2. Rappel du nombre d'adhérents depuis la dernière AG et du renouvellement possible de l'adhésion**

Nous tenons à remercier ce soir une nouvelle fois nos adhérents. Ils sont 13 à avoir renouvelé leur adhésion ce soir.

Le renouvellement de l'adhésion est toujours possible pour devenir ou continuer d'être membre de l'association. La cotisation est de 10 €.

## **3. Bilan de l'activité de l'association depuis la dernière Assemblée générale avec la présentation des dépenses réalisées (Valérie) ;**

- Don aux Blouses roses sous la forme d'achats de fournitures diverses qui ont permis aux enfants de réaliser des loisirs créatifs ;

Intervention de Valérie FOURCAUD, Laurence CHETAILLE, Véronique BUTTET et Isabelle COMTE pour évoquer la visite aux Blouses roses pour leur apporter les fourniture.

Frédéric BUTTET rappelle ce qu'est l'association des Blouses roses (qui intervient auprès des enfants hospitalisés pour leurs proposer des activités) et valorise l'action de ses bénévoles qui travaillent avec peu de moyens.

- Participation active à la réalisation d'un équipement sportif de proximité pour les enfants sur la commune de St Maurice lès Chateauneuf.

L'idée est de créer un équipement pérenne pour les enfants et en mémoire d'Audrey.

Voilà bientôt 3 ans que l'association s'est engagée dans un travail d'élaboration d'un projet d'équipement sportif de proximité piloté par la Communauté de Communes du Canton de Chauffailles, et en partenariat avec la Mairie de St Maurice.

Pour rappel, l'intercommunalité a adopté un montant de 40 000 € pour la réalisation de ce projet sur la Commune de St Maurice et à destination de tous les enfants du canton.

Avec l'aide de Jérémie LACROIX, nous avons travaillé à la réalisation d'un dossier technique puis la Communauté de commune a fait appel au cabinet d'architecte Arcature ainsi qu'au cabinet SECO afin de se faire accompagner dans la consultation des entreprises.

Nous avons donc été associés à différentes réunions pour affiner le projet que nous vous présentons ce soir et qui servira de base aux entreprises pour la réalisation de cet équipement.

Au vu de ces éléments, nous avons bon espoir que la concrétisation du projet puisse avoir lieu d'ici la fin d'année.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tout particulièrement M. BASSEUIL, Maire de St Maurice, et M. MARTELIN, Président de la Communauté de Communes, pour l'écoute, la disponibilité et la persévérance dont ils ont fait preuve.

M. BASSEUIL intervient afin de remercier les Cabinet SECO et Arcatures pour leur travail sur ce projet.

M. MARTELIN prend également la parole pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la concrétisation du projet qui avait retenu toute l'attention du Conseil communautaire de par, notamment, sa dimension « accessibilité aux personnes à mobilité réduites » qu'il ne faudra pas perdre de vue.

#### 4. Bilan financier

##### CREDIT

Adhésions	715 €
Don du CCAS de St Maurice	100 €
Don de Maurice Bonnetain	100 €
Don de Marie-Louise Perrot	15 €
Don de Bruno Desmurger	110 €
Don CCJA (jeunes agriculteurs)	2 000 €

**TOTAL 3 040 €**

##### DEPENSES

Vival (dépense pour l'AG)	22,89 €
Frais de tenue de compte	13,00 €
Abonnement pour le site d'internet x 2	16,72 €
Achat fourniture pour les blouses roses	227,44 €

**TOTAL 280,05 €**

**Focus sur le don du CCJA :** Frédéric BUTTET et Sébastien GROUILLER sont allés à une réunion du CCJA (Centre cantonal des jeunes agriculteurs) de Roanne - St Haon le Chatel - La Pacaudière en décembre 2012 pour qu'ils nous remettent un don de 2 000 €. Nous avons parlé d'Audrey et de l'association et eux nous ont présenté leur initiative de calendriers vendus au profit d'une association ayant trait au monde agricole.

En fait, ils ont vendu leurs calendriers fin 2011 en pensant reverser les bénéfices à une association mais ils ont eu du mal à trouver une association acceptant ce don ! Certaines auraient apparemment trouvé que le calendrier (reprenant le principe des Dieux du stade mais avec des paysan(e)s !) était trop "osé" et ont donc refusé le don. C'est sur proposition de David LAFOND, jeune agriculteur de Mably que connaît Frédéric, que le CCJA a décidé de nous faire ce don. Je leur ai expliqué que ce qui comptait pour nous était la démarche du CCJA d'aider une association, ce qui nous amenait à accepter ce don. D'ailleurs, vous pourrez juger que c'est très « soft », voire même artistique !

Sébastien a également proposé de les tenir informés de la suite de nos projets et notamment de les inviter à l'inauguration de l'aire de jeu ...

**Résultat de l'exercice 2012 : un excédent de 2 759,95 €**

**A ce jour, nous disposons d'une trésorerie de 5 864.80 € sur le compte courant.**

**Un placement de 5 450,55 € sur le compte livret A.**

#### **5. Adoption d'une participation financière de l'association au projet d'équipement sportif de proximité**

Afin de constituer un partenariat substantiel pour la Communauté de communes tout en permettant à l'association de poursuivre son soutien aux Blouses roses, il avait été proposé lors de la dernière Assemblée générale du 16 mars 2012 d'adopter une participation de 5 000 € au projet d'équipement sportif de proximité.

N'étant pas certains que le quorum nécessaire à toute décision de notre association était atteint, nous présentons de nouveau au vote cette proposition afin de nous assurer de la régularité de cet engagement. C'est pour cela que nous avons demandé aux adhérents de 2012 s'ils souhaitaient renouveler leur cotisation afin de pouvoir participer au vote de ce soir.

**Il est donc demandé aux membres de l'association réunis ce soir en Assemblée générale de se prononcer sur la participation à hauteur de 5 000 € au projet d'équipement sportif de proximité : proposition adoptée à l'unanimité.**

#### **6. Projets pour 2013 et perspectives de l'association**

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'IHOP de LYON, par un soutien aux "Blouses roses" ; 1 nouveau don est d'ailleurs prévu cette année et l'idée est de passer à 2 dons / an ;
- concrétisation du projet d'équipement sportif de proximité courant 2013 et inauguration de l'équipement.

Le moment venu, nous réfléchissons à l'avenir de l'association. En effet, suite à la concrétisation du projet d'équipement sportif pour jeunes enfants qui constitue l'un de nos 2 axes d'actions, nous devons réfléchir à notre projet associatif et voir si de nouvelles perspectives sont envisagées ou pas. Nous avons le temps de nous poser cette question mais il nous semblait important de l'évoquer ce soir.

#### **7. Questions et idées éventuelles de l'assemblée**

Frédéric rappelle que le fait que l'association existe en souvenir d'Audrey lui apporte un certain réconfort

Hervé VALLIN, qui a créé le site internet et assure sa maintenance, indique qu'il serait nécessaire de modifier le site pour le moderniser et le mettre à jour : mettre les plans du projet ...

Pour remercier les personnes de leur présence et de leur soutien, il est proposé de partager le verre de l'amitié.